

Communiqué de presse

Un nouveau positionnement identitaire pour l'Agefiph

Le 28 juin 2016, le Conseil d'administration de l'Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)* a adopté à l'unanimité deux résolutions qui ont vocation à refonder son action : « Un nouveau positionnement pour réaffirmer l'identité de l'Agefiph » et « Les orientations stratégiques 2016-2018 », dans la perspective d'aboutir à la rénovation de son offre d'intervention en 2017.

Un positionnement plus lisible et plus visible pour l'Agefiph

C'est la vocation première de ce nouveau positionnement. En complémentarité et en cohérence de cette nouvelle identité, les orientations stratégiques 2016-2018 sont regroupées autour de 5 ambitions qui détermineront les priorités de l'Agefiph sur la période. A savoir :

- sécuriser les parcours professionnels des personnes dans le cadre d'une offre d'intervention renouvelée, évolutive et en appui des dispositifs de droit commun
- mieux cibler la mobilisation du monde économique et social pour l'emploi des personnes handicapées
- renforcer l'accès des personnes handicapées à la formation de droit commun, comme l'un des éléments du parcours
- une Agefiph qui agit sur le système d'acteurs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et du travail au bénéfice de l'emploi des personnes handicapées
- une Agefiph repositionnée, plus lisible et plus visible

Un positionnement qui repose sur une réaffirmation des rôles et responsabilités de l'Agefiph

- acteur de la politique publique de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle et du travail des personnes handicapées
- expert de l'emploi et du travail des personnes handicapées
- force de proposition en direction des partenaires institutionnels nationaux et régionaux, notamment auprès de l'État et des collectivités territoriales
- animateur des réseaux d'acteurs professionnels du handicap et de l'emploi
- gestionnaire du fonds mutualisé utilisé conformément à sa mission, en complément des financements de droit commun

L'Agefiph poursuit ses travaux pour aboutir à l'élaboration d'un plan stratégique d'ici fin 2016, qui sera déployé en 2017 en lien avec l'ensemble de ses partenaires nationaux et régionaux.

L'Agefiph présentera ces évolutions lors d'un point presse le jeudi 6 octobre à Paris.

*La mission de l'Agefiph est de favoriser l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi et la reconversion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur privé, au moyen des contributions versées par les entreprises dans le cadre de leur obligation d'emploi.

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph, Association de Gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, instituée par la loi du 10 juillet 1987 élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnus. En 2015, l'Agefiph a engagé 211 180 interventions en faveur des personnes handicapées et 107 109 interventions en direction des entreprises.

Contact Presse

Ghislaine Cristofolletti, g-cristofolletti@agefiph.asso.fr, 01.46.11.00.69/ 06.21.65.41.96